



Créteil, le 17 août 2012

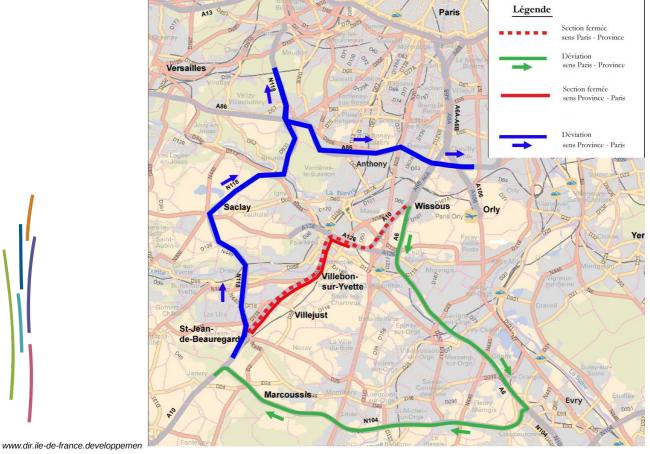
COMMUNIQUE PRESSE

Aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf Fermetures de nuit de l'autoroute A10 fin août

Les travaux d'aménagement de l'échangeur de Courtaboeuf nécessitent de nouvelles nuits de fermeture de l'autoroute A10, pour procéder à des raccordements de bretelles :

- fermeture de l'autoroute A10 dans le sens Paris-province entre Wissous (échangeur A6/A10) et Saint Jean-de-Beauregard (échangeur A10/RN104) chaque nuit, entre 21h30 et 5h00, du lundi 20 août 2012 à 21h30 au vendredi 24 août 2012 à 5h00. Les usagers seront déviés par l'autoroute A6 (direction Evry) et la RN104 (direction Bordeaux/Nantes) pour rejoindre la province :
- fermeture de l'autoroute A10 dans le sens province-Paris entre Saint Jean-de-Beauregard (échangeur A10/RN104) et Massy (diffuseur n°6) chaque nuit, entre 21h30 et 5h30, du mardi 21 août 2012 à 21h30 au vendredi 24 août 2012 à 5h30 et du mardi 28 août 2012 à 21h30 au mercredi 29 août 2012 à 5h30.

Les usagers seront déviés par la RN 118 (direction Paris) et l'A86 (direction Créteil).

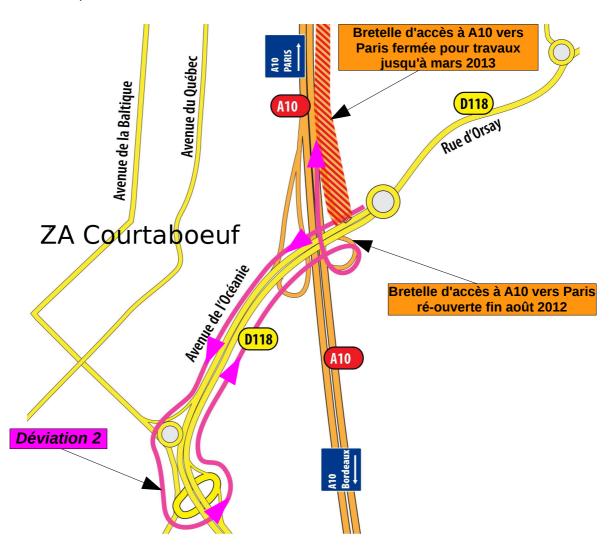




A l'issue de ces travaux menés pendant ces fermetures de nuits, les conditions d'accès à l'autoroute A10 au niveau de la zone d'activités de Courtaboeuf seront modifiées :

→ Accès à l'autoroute A10 vers Paris (sens province-Paris) :

- la bretelle d'accès depuis la RD118 Ouest en provenance de l'avenue de l'Océanie sera **ré-ouverte** (cf. plan ci-après), après 4 mois de fermeture pour son réaménagement ;
- la bretelle d'accès depuis la RD118 Est en provenance de la rue d'Orsay sera fermée jusqu'en mars 2013 pour être réaménagée. Les usagers suivront la déviation signalée par les panneaux "déviation n°2";



→ Accès à l'autoroute A10 vers la province (sens Paris-province) :

une nouvelle bretelle d'accès direct à partir de la rue du Grand Dôme, côté Ouest (au voisinage de l'accès au pont démoli en juin 2012), sera ouverte à la circulation à l'issue de ces travaux de nuit, fin août 2012.

Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir consulter www.sytadin.fr

Pendant vos déplacements, soyez attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV).

CONTACTS PRESSE:

Avant le 20 août : Guillaume Faye Après le 20 août : Nathalie Lecomte

Téléphone: 01 40 61 86 57

Téléphone: 01 46 76 87 82